

DECLARATION CAPA PLP 9 AVRIL 2021

Alors que le SNUEP-FSU, avec les personnels, exigeait des mesures strictes de protection sanitaire afin de maintenir les lycées ouverts, dans l'intérêt des élèves, nous nous retrouvons dans cette situation de fermeture qui, une fois de plus, impose aux enseignant·es une réorganisation pédagogique dans l'urgence non sans effet sur le décrochage des jeunes qui nous sont confiés.

Aucune leçon des confinements précédents n'a été tirée : les mêmes causes risquent fort d'avoir les mêmes conséquences. Ce sont aux enseignant·es de bricoler et aux élèves de s'adapter !

Notre ministre, fort des 200 millions économisés sur le budget de l'éducation, n'a d'autre argument que celui du « piratage » pour justifier le dysfonctionnement des plateformes numériques.

Ce n'est pas ainsi que l'on affronte les enjeux d'avenir pour notre jeunesse déjà largement touchée par les conséquences de la crise sanitaire.

Pour les Lycées Professionnels, le ministre affiche un volontarisme de façade, tout en continuant de diminuer les heures d'enseignements et en soutenant les coups bas portés à l'enseignement professionnel public par les milliards offerts aux entreprises pour embaucher des apprenti·es.

Pour les Lycées Professionnels, le ministre affiche un volontarisme de façade, puisqu'il continue à diminuer les heures d'enseignements et encourage toujours d'avantage le recourt à l'apprentissage, en soutenant les coups bas portés à l'enseignement professionnel public, bien aidé en cela par les milliards offerts aux entreprises pour embaucher des apprenti·es.

Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire et répondre à la crise économique et sociale, le SNUEP-FSU réaffirme la nécessité d'un plan pluriannuel d'ouverture de formations scolaires en Lycée Professionnel, de création de postes et d'augmentation des rémunérations de tous les PLP.

Il réaffirme aussi la nécessité de redonner du temps d'enseignement général et professionnel. Pour cela, cette réforme de la voie professionnelle doit être abrogée.

La réunion de cette CAPA est l'occasion pour nous de réaffirmer notre attachement au paritarisme. Nous dénonçons l'absence de vrai dialogue social qui sème le doute dans la tête de tous nos collègues.

Pourtant nos participations passées (mouvement, changement de grade...) ont, nous semble t-il, mis en lumière l'importance de l'action des commissaires paritaires dans les opérations de gestion de carrière, pour améliorer les projets et tendre vers l'équité de traitement des personnels.

Le SNUEP-FSU reste fortement opposé à la loi de Transformation de la Fonction publique et en demande l'abrogation. Il exige que les Commissions Administratives Paritaires retrouvent leurs domaines de compétences précédents.

Nous redisons notre condamnation de cette loi, outil de casse du modèle social français : moins de transparence, moins de dialogue social ouvrent la porte à toutes les dérives et ne peuvent que nuire à l'image du service public.

Il ne s'agit pas, comme prétendu, de rénover le dialogue social mais de le rendre impossible, il ne s'agit pas de mieux accompagner les agents dans leur carrière, mais de les soumettre aux injonctions managériales.

Sur les recours, nous considérons que le maintien de deux paliers avec possibilité d'un avancement accéléré pour seulement 30% des collègues promouvables n'a pas de sens. Même les plus fervents de l'idéologie du mérite ne peuvent le défendre, car ce système pose comme a priori, sans juger de la manière de servir des personnels, que 70% d'entre eux ne sont pas méritants.

Alors oui, certains collègues ne comprennent pas leur positionnement « très satisfaisant » avec une majorité d'items notés « excellent » dans leur rendez-vous de carrière. Quelle réponse pouvez-vous leur apporter ?

Enfin, pour le SNUEP-FSU, une véritable revalorisation passe par la refonte des grilles d'avancement avec une échelle unique de 13 échelons, débutant à l'indice 540 et se terminant à un indice 1067 pour toutes et tous.